

Ecole Européenne Bruxelles 2

Avenue Oscar Jespers, 75
1200 Woluwe-Saint-Lambert

○ Jespers



○ Marcel Thiry



○ M Roodebeek



Les données représentées sont telles que communiquées par leur propriétaire.

A vélo



Itinéraire Cyclable Régional



Sens unique limité



Parking vélo

A pied



Passage pour piétons / protégé



Entrée piétons / cyclistes

----- Sentier piéton

En voiture



Attention : vous êtes en zone 30



Parking voiture



Dépose-Minute



Parking livraisons

En bus scolaire



Parking bus scolaire

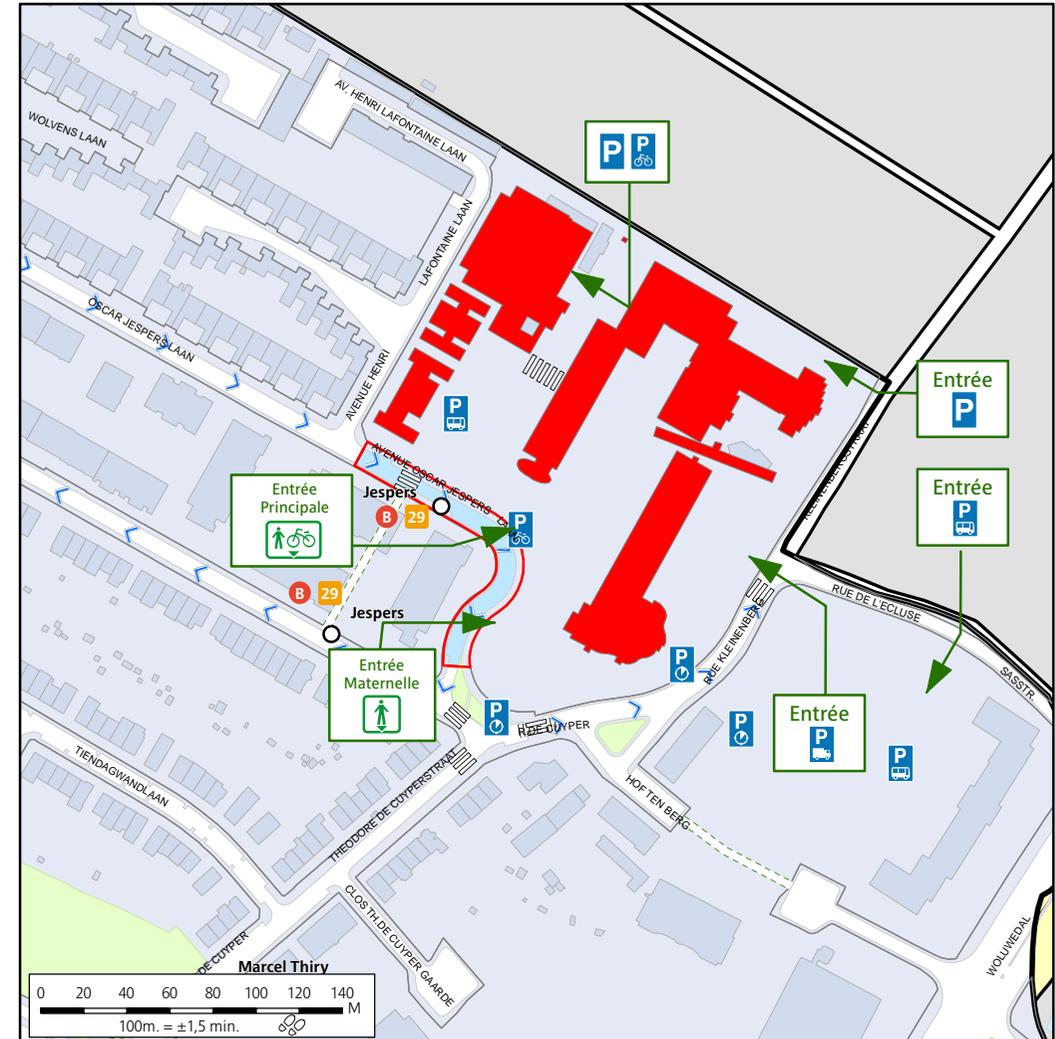
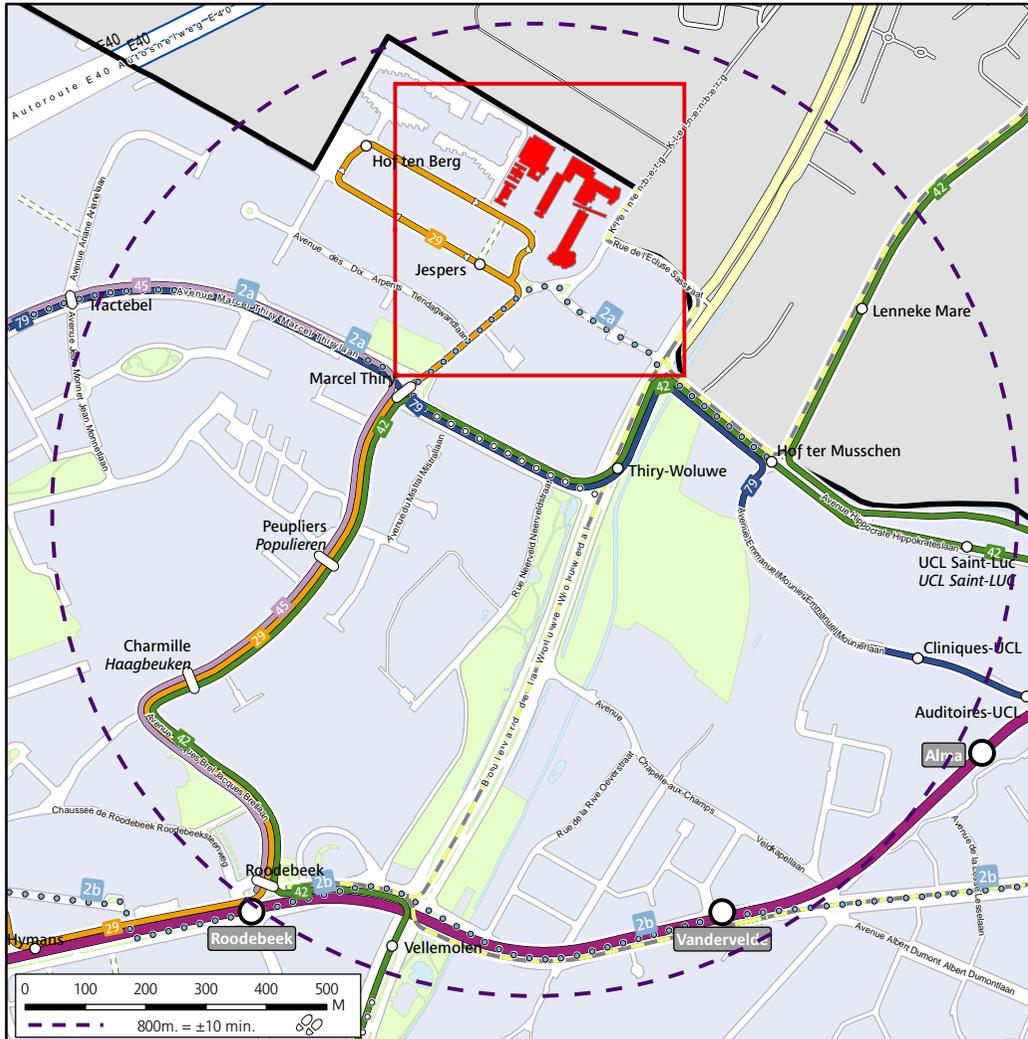
bruxellesmobilité
mobielbrussel

Cartographie
STIB-DOT
Cartografie
MVB-DVA

Réalisé avec
Brussels UrbIS®
Distribution & Copyright CIRB

Verwezenlijkt met
Brussels UrbIS®
Verdeling & Copyright CIBG

n° 122
Edition
2013/09
Réseau
30.08.2013



Comment aller à l'École Européenne Bruxelles 2

Dans la commune de Woluwe Saint-Lambert

Avenue Oscar Jespers, 75
1200 Woluwe Saint-Lambert
www.eeb2.be



Informations générales

En 2009, la section primaire de l'école s'est engagée dans un Plan de Déplacements Scolaires, en collaboration avec la Région de Bruxelles-Capitale et l'asbl COREN. Dans ce cadre, un groupe de travail a réalisé une analyse de la situation en matière de mobilité (modes de déplacement des élèves, accessibilité de l'école, sécurité routière). Sur base de ce diagnostic, des mesures d'amélioration ont été proposées et répertoriées au sein d'un plan d'actions.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de l'école et restez attentif à la valve d'information "Mobilité" installée à l'entrée de l'école.

La marche à pied, le vélo et les transports publics constituent une bonne alternative à la voiture.

De cette manière vous faites un choix judicieux pour l'environnement et pour la mobilité à Bruxelles.

En transport public ?

Prendre le :



jusqu'à l'arrêt **Jespers**.

ou

Prendre les :



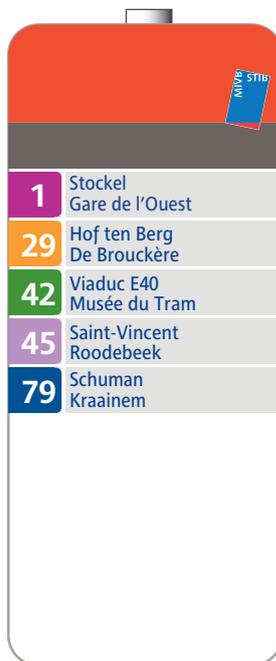
jusqu'à l'arrêt **Marcel Thiry**.

ou

Prendre les :



jusqu'à l'arrêt **Roodebeek**.



Votre itinéraire ?
Votre horaire ?
Un abonnement gratuit ?
Consultez les sites internet concernés.



ATTENTION AU TRAM :
Le tram est toujours prioritaire, même sur les piétons !

Fréquences (temps d'attente)

	M	B	B	B	B
	1	29	42	45	79
7h	5'	6'	6'	5'	12'
8h	5'	6'	6'	5'	12'
12h	7'30	12'	15'	15'	15'
15h	7'30	12'	15'	15'	15'
16h	5'	6'	6'	5'	12'

Informations

Jusqu'à 12 ans le transport public est gratuit. Mais attention : Les moins de 6 ans doivent être accompagnés d'un adulte pour voyager sur le réseau de la et sur le réseau de .

Entre 6 et 12 ans, les enfants doivent avoir sur eux l'abonnement "J". Vous pouvez vous procurer le bon de commande dans les ou ou via le site www.stib.be.

070 23 2000
www.stib.be

010 23 53 53
www.infotec.be

070 220 200
www.delijn.be

02 528 28 28
www.sncb.be



A pied ?

Si vous habitez à moins de 1 kilomètre de l'école, venez à pied, c'est bon pour votre santé et pour l'environnement !

Pour votre sécurité, respectez les passages pour piétons! Pensez également à emprunter les chemins piétons existants aux abords de l'école, notamment celui qui relie l'école à l'arrêt de bus « Jespers ».



A vélo ?

Les élèves disposent d'un parking vélos situé dans l'école, à côté de l'entrée principale. Le personnel de l'école dispose d'un autre range-vélos, situé dans le parking couvert de l'école (cf. cartographie).

L'avenue Oscar Jespers et la rue Kleinenberg sont en sens unique limité, ce qui signifie que les cyclistes peuvent l'emprunter dans les deux sens.

L'itinéraire Cyclable Régional n°2 (ICR) passe à proximité de l'école. Cet itinéraire sécurisé relie l'école au centre-ville et est connecté à d'autres ICR. Pour plus de précision, consultez la carte vélo consultable sur le site de Bruxelles Mobilité (www.bruxellesmobilité.be).

Quelques règles de sécurité :

- ✓ Porter des vêtements très visibles : l'idéal est de porter une chasuble fluorescente.
- ✓ Pour être visible, il faut porter la chasuble au-dessus du cartable.
- ✓ Ne pas oublier qu'une sonnette, des catadioptrés et des phares sont obligatoires.
- ✓ Porter un casque.



En voiture ?

Pour la sécurité des élèves, ne vous gardez pas à moins de 5 mètres en deça des passages pour piétons, ni sur les pistes cyclables et trottoirs. Attention également à ne pas bloquer le bus. Respectez la limitation de vitesse fixée à 30 km/h aux abords de l'école (avenue Oscar Jespers).

Pour déposer les enfants, utilisez la zone de déposer-minute (Kiss and Ride) située rue Kleinenberg. Pour que ce système fonctionne, restez stationné uniquement le temps nécessaire à l'enfant pour descendre de la voiture.